



CATALOGUE DE LA VENTE AUX ENCHÈRES des Crus de la Vienne «PROJET VIGNES ET LIGNES»

Avec l'Ecole de Marigny-Brizay - Exposition des Œuvres des enfants

Boissinot  Tailliez

SAMEDI 30 AVRIL 2016
Château des Roches à 11 h.

SARL HOTEL DES VENTES DE POITIERS / Bénédicte Boissinot & Hervé Tailliez / Commissaires-Priseurs

Agrément N°2002-259 - 22, bd du Grand Cerf - BP 10207 - 86005 Poitiers Cedex - T : +33 (0)5 49 37 80 81 - contact@poitiers-encheres.com RCS 442 609 244 - FR79442609244



Siège : Ampelidæ - Manoir de Lavauguyot - 86380 Marigny-Brizay - Tél. +335 49 88 18 18 - Mail : ampelidæ@ampelidæ.com - www.ampelidæ.com

Vente en ligne : www.doctorwines.com : Ouvert 24h/24

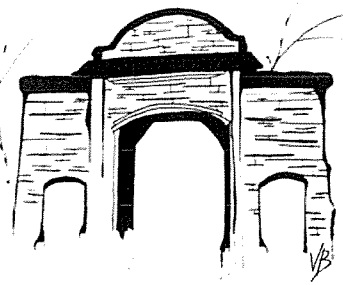
Boutique de Marigny-Brizay ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 12h30/14h00 à 17h30

Boutique de Neuville de Poitou (32 rue Alphonse Plault) ouvert du mardi au samedi : 9h30 - 12h30/14h00 - 18h30 - Dimanche : 9h00 - 12h30

Tous nos vins sont certifiés en Agriculture Biologique par Ecocert FR-BIO-01

CONDITIONS DE LA VENTE : Chaque Cru est proposé en 2 lots de 120 bouteilles de 75 cl, fermeture en capsules à vis Stelvin Lux+, CRD, caisses cartons de 6 bouteilles. Les lots sont cédés en vente aux enchères montantes. La mise à prix est effectuée à 850 € TTC le lot, prix de réserve (le lot est retiré si aucun enchérisseur n'a acquis le lot à ce prix). Les bouteilles seront étiquetées avec une œuvre des enfants. La contre étiquette comportera un espace personnalisable selon les informations de l'acheteur, dans le cadre légal. La livraison des lots est prévue entre le 1er et le 15 Décembre 2016. La livraison est offerte en France Métropolitaine ainsi que les formalités Douanières, hors droits pour les acheteurs étrangers. Les prix enchéris et adjugés sont nets, sans frais en sus des enchères. Sitôt l'adjudication prononcée, le dernier enchérisseur devient propriétaire du lot, cette enchère entraîne le transfert de propriété. La TVA est récupérable pour les assujettis sur le montant adjugé. Chaque enchérisseur, identifié seulement par un numéro anonyme a la faculté de révéler ou non son identité au public.

ATTENTION : L'acheteur se portant acquéreur du premier lot d'un cru a la faculté d'acquérir au même prix le second lot soit la totalité de la pièce, sans nouvelle enchère. Pour les crus de la Commune de Marigny-Brizay, 50% du montant Hors taxes hors droits et frais de la vente sera reversé à la coopérative de l'école aux fins d'enrichir les activités culturelles des enfants et en particulier les activités artistiques, littéraires et scientifiques.



I «La Tour Signy»

« Note de dégustation »

Dominé par des notes fraîches de verveine, le vin se construit autour d'une nuance de silex bien que le terroir n'en comprenne que très peu. Sur cet ensemble rafraîchissant de genêt, de buis et de fleur de sureau s'ajoute des notes de pain légèrement toasté portant un naturel gras assurant la plénitude du cru.

COMMUNE DE MARIGNY-BRIZAY

Le lieu dit « La Tour Signy » tire son nom d'une ancienne demeure seigneuriale dont il ne reste qu'une grande porte du XVIIème siècle, vestige d'un passé glorieux. Le vignoble curieusement orienté Nord, Nord Est surplombe la vallée de l'Envigne sur une veine de calcaire turonien blanc et pur.

La parcelle plantée en 2002 s'étend sur 6570 m².

Le terroir est Calcaire.
Les rangs sont orientés Nord-Sud à 140 m d'altitude.

Propriétaire : Ampelidae
Exploitant : Ampelidae

II «Les Lises»

« Note de dégustation »

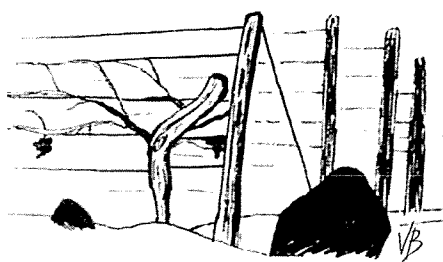
Bâti autour d'un mélange de notes de citromées (citron vert, zeste de Cédrat), et florales, notamment le saisissant Lantana, le nez est nettement caractérisé par une belle fraîcheur. La bouche, d'un merveilleux équilibre, à la fois tendue et très savoureuse, est portée par une minéralité prélude d'une belle longueur.

COMMUNE DE BLASLAY

Le lieu dit Les Lises domine la commune de Blaslay de sa pente argileuse orientée plein sud qui porte du vignoble depuis presque toujours. La vigne y pousse péniblement, plus tentée par la vue à couper le souffle, vers le ciel, que par les argiles collantes et craquelantes.

La parcelle plantée en 1993 (moyenne) s'étend sur 36 220 m².

Le terroir est très argileux.
Les rangs sont orientés Nord Sud à 140 m d'altitude.
Propriétaire : François Turpeau
Exploitant : François Turpeau



III «La Goufrie»

« Note de dégustation »

Affirmant clairement son identité variétale au premier coup de nez, les notes fleuries relaient la pointe d'asperge, les agrumes et le pain d'épices. Riche et vif dans un même geste à l'attaque, le vin développe une bonne rondeur en bouche soutenue par une belle composition alcoolique et puissante classique de ce cru.

COMMUNE DE MARIGNY-BRIZAY

Situé au creux d'un vallon boisé, le lieu-dit «La Goufrie» profite d'une pleine vue sur le château des Roches et sur la plaine d'Ouzilly. Le vignoble, planté d'un seul tenant est privé de la vue par un épais et champignonneux bois de chêne qui lui épargne les assauts du nord. Le sol riche en silex est essentiellement composé d'argiles et de sables soufflés drainés par une pente naturelle.

La parcelle plantée en 1991 s'étend sur 28235m².

Le terroir est Argilo siliceux.
Les rangs sont orientés Nord-Sud à 145 m d'altitude.
Propriétaire : Kate et Benjamin Meuli
Exploitant : Ampelidae

IV «Champ du chêne»

« Note de dégustation »

*Le nez est d'une belle typicité du cépage, net, associant le fruit de la passion à la feuille de tomate avec un petit fond d'amande, de type Marzipan.
La bouche se caractérise par une belle tension minérale apportant l'indispensable fraîcheur au cœur d'une rondeur imposante qui participe au bel équilibre de ce vin. La finale se conclut par une douce et légère salinité.*

COMMUNE DE BEAUMONT

Communément appelé «Le Calcula» cette pente d'argile orientée plein sud jouit d'un panorama et d'un ensoleillement exceptionnel que la vigne n'a jamais quitté. L'immédiate proximité de l'axe autoroutier en font sans doute la parcelle la plus remarquable de la région...

La parcelle plantée en 2009 s'étend sur 8950 m².

Le terroir est très argileux
Les rangs sont orientés Nord-Sud
Propriétaire : Famille Brochet-Famille Henneteau
Exploitant : Ampelidae

V

«Chaumont»

« Note de dégustation »

Fidèle à son style le bouquet percute net sur le registre citronné et tropical sans oublier le volet fumé caractéristique. La bouche est tendue par une minéralité saisissante, presque iodée qui signe un classique du genre « extra dry » doublé d'un retour exceptionnel.

COMMUNE DE THURAGEAU

La « Butte de Chaumont » domine le village de Thurageau. Légèrement boisée, elle possède sur son sommet un beau vignoble cultivé d'un Patchwork de cépages au cœur d'une clairière lumineuse.

La parcelle plantée en 1972 (Moyenne) s'étend sur 6 563m².

Le terroir est Argilo siliceux.
Les rangs sont orientés Nord Sud à 145 m d'altitude.
Propriétaire : M. Rabier
Exploitant : Sylvie et Christian Mirebeau

VI

«Le Sable»

« Note de dégustation »

Le nez puissamment construit autour du Buis et de la Goyave se révèle dense et porteur d'une identité typique du Sauvignon sur sol favorable. En bouche une belle densité un rien grasse laisse apparaître un boisé bien fondu en finale qui l'emmènera sans doute un bon moment...

COMMUNE DE VOUZAILLES

La commune de Vouzailles sur la marge occidentale du Seuil du Poitou, se situe dans une zone classée « zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique », fief de l'Outarde Canepetière. Le vignoble est un vignoble de plaine sur sols de Jurassiques de Groie.

La parcelle plantée de 1980 à 2011 s'étend sur 52210m².

Le terroir est composé de Groie, autrement dit de terre argilo calcaire, profonde et fertile avec de significatifs blocs de calcaires durs et plats.
Les rangs sont orientés Nord Ouest-Sud Est à 130 m d'altitude.
Propriétaire : GFV des Vignes
Exploitant : Ampelidae

VII

«Furigny»

« Note de dégustation »

Son nez très expressif floral et accordé sur le citron vert décline aussi le lychee de manière affirmée et la mandarine. Très frais dans l'ensemble le vin est dense et possède cet accent de « sucrosité sans sucre », témoin de raisins de très belle tenue et promis à un avenir radieux.

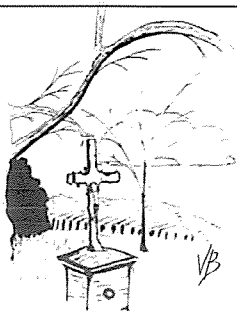
COMMUNE DE NEUVILLE DE POITOU

Haut lieu du vignoble, le site du Furigny à proximité d'une belle demeure moyennâgeuse orne la plaine du neuvillois d'un mamelon caillouteux où le calcaire Jurassique en petites plaques utilisées pour les constructions est à l'affleurement.

La parcelle plantée en 1993 de s'étend sur 5090 m².

Le terroir est composé de Groie légère et caillouteuse
Les rangs sont orientés Nord Est Sud Ouest à 128 m d'altitude.

Propriétaire : Anonyme
Exploitant : SCEA de Brizay



« Note de dégustation »

Le nez puissant est doté d'une formidable complexité : des notes de fleur d'acacia se mélangent aisément au citron vert et à la goyave. Cette complexité confirmée en bouche, à la fois grasse et facile est accentuée par une sensation mentholée unique qui surgit en fin de bouche avec une pointe de silice et de pomelos juteux, tout aussi explosif...et pour longtemps.

VIII

«La Croix Blanche»

COMMUNE DE MARIGNY-BRIZAY

La Croix Blanche, lieu dit le plus planté de vigne de la commune agrémenté le paysage d'un Christ en croix à l'ombre de beaux platanes au bord de la D 21 et du chemin de crête de la butte de Marigny.

La parcelle plantée en 1989 s'étend sur 8380 m².

Le terroir est uniquement argilo siliceux, dit « Argiles à Silex ».
Les rangs sont orientés Est-Ouest à 147,25 m d'altitude et une bonne déclivité vers l'Ouest.
Propriétaire : Kate et Benjamin Meuli
Exploitant : Ampelidae

IX

« Montfaucon »



« Note de dégustation »

D'un fruité extraordinaire, ce vin allie finesse et complexité. Son bouquet, bien mûr, est marqué par des notes de goyave, de pêche et de pain frais toasté à point, non sans rappeler la poudre à mousquet. En bouche une acidité vivifiante vient maintenir la structure savoureuse prélude à un retour aromatique voyageur.

COMMUNE DE MARIGNY-BRIZAY

Le Château de Montfaucon domine la commune de Marigny-Brizay depuis le 11ème siècle et son pigeonnier au même titre que son pressoir témoignent de son riche passé féodal et viticole.

La parcelle plantée en 1989 s'étend sur 10 420 m².

Le terroir est argilo calcaire typique.
Les rangs sont orientés Nord Sud à 141 m d'altitude.

Propriétaire : Consorts Creuzé
Exploitant : Ampelidae

X

«La Mailleterie»



« Note de dégustation »

Intense sans être exubérant le nez est d'une richesse incroyable. Les arômes fruités de pamplemousse rose, de mandarine, de pêche se mêlent en finesse aux notes fumées de pierre à fusil. En bouche l'équilibre se forme magistralement autour d'une belle tension minérale enrobée d'une attachante sucosité.

La finale légèrement grillée s'étire pour l'éternité...

COMMUNE DE MARIGNY-BRIZAY

Classé Monument Historique, le Manoir de La Mailleterie regarde la Vallée de l'Envigne et jouxte son vignoble qui le surplombe. Initialement probablement clos de mur, le vignoble a été remembré en 20 ans et comprend divers cépages dont un célèbre Pinot-Noir et une bonne proportion de cépages blancs.

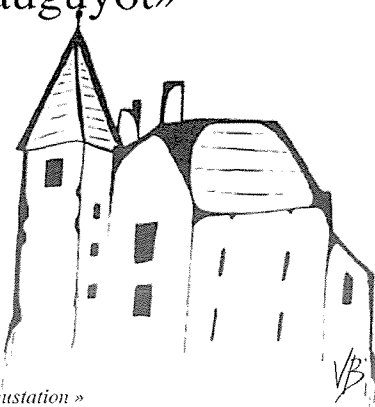
La parcelle plantée en 1992 s'étend sur 2300 m².

Le terroir est très calcaire et argileux
Les rangs sont orientés Nord-Sud à 145 m d'altitude .

Propriétaire : Famille Brochet
Exploitant : Ampelidae

XI

«Lavauguyot»



« Note de dégustation »

Le dithyrambe menace toujours à la dégustation de ce cru très en forme dans ce millésime ! Nez très intense, belle complexité, très beau fruit exotique recelant une débauche de goyave, de pêche, de pamplemousse. On ne sait en bouche s'attacher davantage à sa chair qu'à son incroyable minéralité ou son époustouflant retour. En un mot : exceptionnel !

COMMUNE DE MARIGNY-BRIZAY

Le Manoir de Lavauguyot offre au visiteur un panorama exceptionnel sur le Sud du département et le Futuroscope que regardent son vaste vignoble de 10 hectares d'un seul tenant.

La parcelle plantée en 2002 s'étend sur 11 500m².

Le terroir est siliceux et argileux avec une couche de sables soufflés.
Les rangs sont orientés Nord-Ouest Sud-Est à 145 m d'altitude
avec une déclivité vers le sud.

Propriétaire : Famille Brochet
Exploitant : Ampelidae